

TERMES DE REFERENCE

I. Information sur la position

Intitulé du Poste/Service attendu : **CONSULTANT** POUR LA REALISATION D'UNE EVALUATION DES BESOINS EN MATIERE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES, DE COOPERATION TECHNIQUE, SCIENTIFIQUE ET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITE (GBF) DE KUNMING-MONTRAL ET DU SPANB III

Nombre de postes : 01

Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation (Local ou International) : **Consultant National-Local**

Nature de la consultation (Support/ Substance) : **Substance**

Type de contrat : **Consultant**

Type d'affectation (Home based ou sur site) : Yaoundé

Lieu d'affectation : Yaoundé

Durée de la mission : 90 jours

Date estimative de démarrage de la mission : Janvier 2025

II. Contexte et Objectif

CONTEXTE

Le Cameroun a ratifié la Convention sur la Diversité Biologique (CDB) ledit traité en octobre 1996 et a concrétisé sa mise par l'élaboration de ses Stratégies et Plan d'Action Nationaux de la Biodiversité (SPANB). Le dernier en date étant le SPANB II, conçu conformément au plan stratégique de la CDB 2011-2020 et ses objectifs d'Aichi. Pour s'arrimer aux priorités du nouveau Cadre Mondial Biodiversité (CMB) pour l'après 2020 nommée CMB Kunming-Montréal (décision 15/4), notamment la décision 15/6 adoptée par la COP15 des parties à la CDB relative aux mécanismes de planification, de suivi, d'établissement de rapports et d'examen recommandant aux parties à la CDB de réviser et de mettre à jour leurs SPANB conformément à l'article 6 de la Convention d'ici à la seizième réunion de la Conférence des Parties. Par ailleurs, ladite décision prévoit que les parties n'étant pas en position de soumettre leurs SPANB révisés d'ici la seizième réunion de la Conférence des Parties doivent communiquer leurs cibles

nationales reflétant tous les objectifs et cibles du CMB-Montréal, en utilisant le modèle joint à l'annexe I, en tant que soumission unique pour la seizième réunion de la Conférence des Parties, avant la soumission complète de SPANB.

Le Cameroun ne pouvant pas finaliser le processus de révision de la SPANB avant la COP16, s'engage plutôt, sous la coordination du Ministère de l'Environnement de la Protection de la Nature et du Développement Durable, à réviser ses cibles nationales en s'arrimant au CMB Kunming - Montréal et à la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030. Pour accompagner les pays en développement Parties, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement ainsi que les pays à économie en transition dans ce processus, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et ses agences d'exécution, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et le Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD), ont mis sur pied le projet Global Biodiversity Framework Early Action Support (AFRICA 4). C'est pour combler ce vide et appuyer le Cameroun à renforcer ses capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie pour une mise en œuvre efficace des trois conventions de Rio, qu'il sera mis en œuvre grâce à l'appui financier et technique du PNUD/FEM, l'objectif principal est d'évaluer les capacités nationales en matière de renforcement capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie à gérer l'environnement mondial. La présente étude s'inscrit dans la préparation du processus de révision de la SPANB. En effet, le pays a déjà amorcé le lancement des premières actions de la révision des SPANB, et est axé sur les quatre composantes suivantes : 1- examen rapide des SPANB pour les aligner sur le CMB Kunming-Montréal post 2020 ; 2- évaluation des systèmes de surveillance ; 3- alignement politique et institutionnel et examen de politiques pour assurer leur cohérence avec le Cadre Mondial Biodiversité Kunming-Montréal ; et 4- les activités de financement de la biodiversité. C'est dans cette optique que le Cameroun, en collaboration avec le PNUE, agence d'exécution retenue par notre pays, organise un atelier de lancement du projet AFRICA 4.

OBJECTIFS

Cette consultation a pour objectif d'évaluer les besoins en matière de renforcement des capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie pour la mise en œuvre du nouveau GBF et du futur SPANB au Cameroun afin de d'assurer une mise en œuvre efficace et efficiente du SPANB II.

Les objectifs spécifiques sont entre autres :

Faire un état des lieux des initiatives pour combler les besoins en renforcement capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie passées pour la mise en œuvre efficiente et efficace du NBSAP II ;

Etablir le diagnostic de ces initiatives pour satisfaire les besoins en matière de renforcement des capacités de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie réalisées dans des projets GEF et des activités habilitantes, des interventions des autres partenaires au développement et de l'Etat inscrites dans le SPANB II passées et en cours ;

Documenter les leçons apprises ;

Formuler des recommandations et des propositions techniques concrètes pour pourvoir aux besoins en renforcement capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie passées pour la mise en œuvre efficiente et efficace du nouveau cadre mondial sur la biodiversité et de la SPANB II révisée ;

Produire un rapport d'évaluation contenant toutes ces informations.

III. Résultats attendus

Des travaux du consultant, il est attendu, un rapport d'évaluation des efforts en matière de renforcement capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie pour la mise en œuvre du nouveau CMB et de la SPANB II révisée au Cameroun. Ce rapport comprendra entre autres les éléments suivants :

- un état des lieux résumé de l'évaluation des initiatives dans le pays, en cours et passées d'état des lieux et de développement du renforcement capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie dans et en dehors des cadres des conventions;
- un diagnostic des questions relatives au développement du renforcement capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie issues des travaux antérieurs et courants, en rapport avec le développement durable de façon globale et l'environnement en particulier;
- une capitalisation des leçons apprises en matière de renforcement capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie de la mise en œuvre du SPANB II;
- les recommandations et propositions techniques, institutionnelles et organisationnelles pour le renforcement capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie pour la mise en œuvre du nouveau cadre mondiale de la biodiversité et de la SPANB II révisé du Cameroun.

IV. Fonctions/responsabilités/Tâches

Dans le cadre de cette consultation, les consultants auront à :

- identifier les initiatives de renforcement des capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie passées et en cours ;
- faire une synthèse des évaluations passées en matière de renforcement des capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie réalisées dans le cadre des projets GEF et des activités habilitantes, des interventions des autres partenaires au développement et de l'Etat ;
- établir le diagnostic actuel des initiatives, suivant trois niveaux d'évaluation aux niveaux individuel, institutionnel et systémique en mettant en exergue leurs forces, leurs faiblesses et tirer les leçons des activités de renforcement de capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie tout en dégagant les implications de celles-ci par rapport aux trois conventions de Rio ;
- proposer comment elles doivent être prises en compte pour l'implémentation de la SPANB II ;
- concevoir et proposer des correctifs formulés quant aux besoins en renforcement de capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie et dégager les implications de celles-ci par rapport aux trois conventions de Rio ;
- proposer un plan simplifié de renforcement de capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie en intégrée dans une vision systémique, de mise en œuvre des orientations du nouveau cadre mondiale et de la SPANBII propositions ;
- faire des propositions de recommandations.

V. Méthodologie indicative (si applicable)

Le travail sera exécuté par une équipe de Consultant/Cabinet, sous la supervision du Point Focal de la CBD du Cameroun. Le Consultant/Cabinet retenu préparera une note méthodologique et un rapport de cadrage du projet qu'il soumettra à l'approbation préalable d'un Groupe d'Experts Ad Hoc présidé par le Point Focal.

VI. Livrables

Dans la mise en œuvre des activités de ce projet, les livrables suivants sont attendus :

Les livrables de la présente prestation comprennent :

- une note méthodologique et un calendrier de réalisation de la prestation, un plan du rapport, ainsi qu'un questionnaire de collecte de données ;

- un rapport d'état des lieux et analyse des initiatives passées et actuelles ;
- un rapport de diagnostic sur les enjeux et défis du renforcement des capacités et de la coopération ;
- un rapport de capitalisation des leçons apprises ;
- un document de présentation des recommandations stratégiques et techniques ;
- un plan de renforcement de capacité, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie pour la mise en œuvre du NBSAP III ;
- un rapport final de l'étude.

VII. Durée de la mission et Chronogramme

La prestation est prévue pour une durée de 90 jours (**deux (03) mois**).

VIII. Compétences fonctionnelles

Pour mener à bien cette activité, l'équipe du consultant / cabinet retenue devra posséder plusieurs compétences fonctionnelles essentielles. Il/elle devra en outre avoir les compétences et une expertise avérée sur les aspects suivants :

- être titulaire d'un doctorat en sciences ou droit de l'environnement, en sciences sociales ou équivalent ;
- avoir au moins 15 ans d'expérience et une bonne connaissance des politiques et stratégies nationales en matière d'environnement, de biodiversité et de développement durable ;
- avoir une bonne connaissance des initiatives menées au Cameroun en matière de renforcement des capacités de renforcement des capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie dans le domaine de la biodiversité ;
- avoir une grande capacité d'analyse et de synthèse ;
- avoir une expérience dans le domaine des consultations relativement au développement durable ;
- avoir des capacités à lire l'anglais, et connaître les différentes initiatives de renforcement des capacités de diverses institutions de développement ou organisations serait un atout.

Les consultants doivent être immédiatement disponibles pour démarrer le travail.

IX. Qualifications requises des experts (Consultants)

Education :	Equipes pluridisciplinaires avec des experts en droit de l'environnement, en sciences sociales ou équivalent , en biologiste, en écologie, en cartographie, etc. (Tous au moins BAC + 5)
Expérience :	- avoir au moins 15 ans d'expérience et une bonne connaissance des politiques et stratégies nationales en matière d'environnement, de biodiversité et de développement durable ; - avoir une bonne connaissance des initiatives menées au Cameroun en matière de renforcement des capacités de renforcement des capacités,

	de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie dans le domaine de la biodiversité ; - avoir une expérience dans le domaine des consultations relativement au développement durable ; - avoir des connaissances sur les différentes initiatives de renforcement des capacités de diverses institutions de développement ou organisations.
Langues requises :	Français Anglais
X. Les critères d'évaluation (voir détail en annexe)	

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps : une évaluation technique et une évaluation financière. L'évaluation des propositions techniques s'effectuera avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de correspondance par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
Les compétences fonctionnelles	20
Le/la soumissionnaire a-t-il/elle explicité de façon claire et précise l'objectif de la mission ?	20
La méthodologie et les outils proposés sont-ils appropriés aux produits décrits/attendus dans les TDR ?	30
La méthodologie et le chronogramme proposés sont-ils cohérents et réalistes pour garantir la réalisation effective des produits attendus de la mission ?	30
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 point ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué aux consultants/cabinet suivant les deux (02) options ci-après :

1. Au Consultant/cabinet techniquement qualifié ayant présenté l'offre financière la plus basse parmi les consultants techniquement qualifiés ; Applicables pour les services de support ou de nature relativement simple suivant les exigences des TDRs ;

2. Au Consultant/Cabinet ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%). Applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDRs ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30

N.B : Les services demandeurs détermineront avec les Opérations l'option la plus adaptée en fonction de leurs besoins.

note méthodologique ;

- **Un rapport de cadrage ;**

XI. Jalons de paiement

Livrables	Délai	%
1^{ère} Tranche : note méthodologique, calendrier de réalisation de la prestation, plan du rapport, questionnaire de collecte de données.		30
2^{ème} Tranche : rapport d'état des lieux et analyse des initiatives passées et actuelles, rapport de diagnostic sur les enjeux et défis du renforcement des capacités et de la coopération, rapport de capitalisation des leçons apprises, document de présentation des recommandations stratégiques et techniques		40
3^{ème} Tranche : un plan de renforcement des capacités, de coopération technique et scientifique et de transfert de technologie pour la mise en œuvre du NBSAP III, rapport final de l'étude		30
TOTAL		100%

Le montant total de la consultation s'élève à

XI. Dossier de candidature

Une lettre de motivation
Un CV détaillé avec les références professionnelles
Une offre technique et une offre financière